

Droit à l'image – Personnes mineurs

Vu l'article 9 du Code civil relatif au respect de la vie privée

Dans le cadre de l'année 2026-2027,

nous, soussignés¹.....

et ¹

de l'enfant²,

autorisons [LA COLLECTIVITE] à :

➤ photographier et à diffuser son image sur les supports suivants :

Les publications (bulletin municipal, brochures, etc.)

Affichage interne à la structure

Le site internet de la commune

Les réseaux sociaux

➤ associer son nom et prénom aux images prises Oui Non

Fait à :

Le :

Signature :

Les données recueillies sur ce formulaire sont destinées à [COLLECTIVITE] afin de documenter l'autorisation de droit à l'image de votre enfant que vous accordez à la mairie. Vos données sont conservées tant que la photo existe.

L'utilisation de vos données repose sur votre consentement, que vous pouvez retirer à tout moment conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi « Informatique et Libertés ». Vous pouvez également exercer vos droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ainsi que votre droit à la limitation du traitement en contactant notre Délégué à la protection des données : dpd@cigversailles.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

¹ Indiquer le nom et prénom des responsables légaux

² Indiquer le nom et prénom de l'enfant